

Conditions Générales de Vente de Nova Beez SARL

Les conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations de Nova Beez et de son client dans le cadre des prestations et services.

La signature par le client mentionnant «Bon pour accord» d'un devis produit par Nova Beez implique l'acceptation sans réserve aux présentes conditions générales de vente.

Préambule

Les parties déclarent savoir que l'Internet est un réseau divisé en portions dont le fonctionnement repose sur la coopération entre les opérateurs des différents réseaux sans qu'il y ait aucune obligation de fourniture ou de qualité entre eux. Les réseaux peuvent avoir des caractéristiques techniques différentes entraînant des capacités de transmission inégales et des politiques d'utilisation qui leur sont propres. Nul ne peut garantir le fonctionnement de l'Internet dans son ensemble.

Notre société

Nova Beez SARL, société de droit français, représentée par Samuel Siegwalt-Ross et David Lichtlé, au capital de 150 euros, domiciliée à 2 rue du Maire Landmann, 67150 Daubensand.

Contrat

Les caractéristiques techniques détaillées des créations ou prestations sont stipulées sur le devis et font office de cahier des charges.

Les présentes conditions générales de vente ne peuvent en aucun cas être considérées comme liant les parties au contrat sans que :

- le client, représenté par une personne compétente et dûment habilitée, ait accepté par sa signature du devis les présentes conditions générales de vente.
- Nova Beez ait définitivement accepté le devis signé par le client ou que le centre de paiement ait validé la transaction.

Toute commande passée par le client à Nova Beez est formalisée par la production d'un devis récapitulatif des caractéristiques de l'offre. Sans l'émission spécifique par le client d'un document faisant office de cahier des charges, le devis en fera office. La prestation est considérée livrée lorsque le travail a été effectué par Nova Beez conformément au document faisant office de cahier des charges. Le client se verra informé de la livraison par document écrit récapitulatif des prestations réalisées et devra être daté, signé et précédé de la mention «lu et approuvé» par le client. Toute modification ou nouvelle commande fait l'objet d'un avenant et d'une facturation indépendante.

Nova Beez ne pourra être tenu responsable envers le client des conséquences de l'introduction d'un virus informatique dans le serveur web ou dans le site ayant un effet sur son bon fonctionnement ou dans le réseau interne de Nova Beez, de la migration du site dans un environnement matériel ou logiciel différent, des modifications apportées aux composants logiciels par Nova Beez ou par une personne autre que Nova Beez, d'une baisse de Chiffre d'Affaire consécutive au fonctionnement ou à l'absence de fonctionnement, ou à l'utilisation ou à l'absence d'utilisation du site ou des informations s'y trouvant ou devant s'y trouver, d'intrusion illégale ou non autorisée de tout tiers dans le serveur web ou dans le site, d'un encombrement temporaire de la bande passante, d'une interruption du service de connexion Internet pour une cause hors de contrôle de Nova Beez.

Le client s'oblige à :

- Avoir effectué toutes les déclarations obligatoires auprès du procureur de la république et de la CNIL le cas échéant, ou le demander à Nova Beez par écrit.
- Fournir à Nova Beez l'ensemble des documents et données nécessaires à la réalisation du cahier des charges, en respectant le calendrier arrêté entre les parties.
- Payer le prix convenu au présent contrat à la signature du devis, puis annuellement à terme échu si abonnement ou continuité des prestations d'hébergement, de nom de domaine ou de maintenance.
- Informer immédiatement Nova Beez en cas de panne ou de dysfonctionnement du site Internet.
- Respecter la charte du fournisseur d'hébergement.
- Diffuser sur son site les informations prévues par l'article 43-8 de la loi du 1er août 2000.
- Ne pas copier, reproduire, imiter, céder, transférer les droits sur les logiciels éventuellement mis à sa disposition par Nova Beez.
- Etre responsable des informations diffusées sur son site Internet.
- Accepter le processus de réalisation de la prestation, notamment au travers de la mise en place d'un service de suivi de la prestation par Nova Beez

De plus, le client garantit Nova Beez de tout recours de tiers portant sur le contenu du service ou les prestations du client et ce, sous quelque législation que ce soit.

Le client est le responsable entier et exclusif des mots de passe nécessaires à l'utilisation des services Nova Beez.

Nova Beez dégage toute responsabilité pour toute utilisation illicite ou frauduleuse des mots de passe mis à la disposition du client. La fourniture des mots de passe est considérée comme confidentielle. Toute suspicion d'une divulgation, intentionnelle ou non, des mots de passe fournis engage la responsabilité unique du client à l'exclusion de celle de Nova Beez.

Moralité et respect des lois

Si le client présente sur son site des éléments immoraux, en apparente violation des lois, règlements ou des droits des tiers, Nova Beez a la possibilité d'interrompre immédiatement sa prestation.

Dans les cas graves (pédophilie, trafic ou vente de produits ou substances illégales ou de marchandises interdites ou hors commerce ...), Nova Beez devra, sans délai, pour le site concerné, avertir les services de police et cela sans qu'aucune demande d'indemnité ou de dommages et intérêts ne puisse lui être réclamée sous quelque forme que ce soit. Les sommes dues au titre du présent contrat seront alors immédiatement exigibles.

En cas de litige sur l'appréciation des faits ayant donné lieu à l'arrêt de l'exécution du présent contrat ou bien en cas de mise en conformité du client, les parties conviennent de s'adresser au juge des référés afin que soit éventuellement ordonnée la reprise de l'exécution des présentes après contrôle par l'autorité judiciaire.

Nova Beez SARL au capital de 150 euros

www.nova-beez.com - hello@novabeez.com - tel. : 06 08 12 64 02

2 rue du Maire Landmann - 67150 Daubensand

SIRET : 752 246 827 000 14 - NAF : 6311Z - TVA FR88752246827

Même en cas de mise en conformité du client, Nova Beez se réserve le droit de refuser de poursuivre ses relations contractuelles avec le client sans qu'aucune demande de dommages et intérêts ne puisse être réclamée par le client, et sans qu'il puisse y être contraint. Les parties rappellent à cet égard qu'elles établissent les présentes sur la base de rapports de confiance mutuels. En cas de violation de la moralité, des lois ou des droits des tiers, la rupture de confiance justifie un arrêt immédiat et définitif des relations contractuelles existantes entre les parties lesquelles ne pourront être renouées qu'avec l'accord express des deux parties et sur des bases contractuelles nouvelles.

Modification

Le client sera libre d'exploiter son site comme il l'entend, ou de le faire modifier soit par Nova Beez soit par un tiers ou lui-même. Il a expressément été convenu qu'en cas de modification par un tiers ou par le client, Nova Beez signataire des présentes devra donner son accord pour que ses coordonnées demeurent sur le site, et ne sera plus responsable de son bon fonctionnement.

Prix

Un devis émit par Nova Beez est valable pour une durée de un (1) mois, à compter de sa date de réalisation.

Le montant figure de façon détaillée et en euros (Montant H.T. + TVA à 20% = Montant TTC).

Les renseignements présents sur le site Internet Nova Beez, les packs, prestations, tarifs, etc. ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent, à ce titre, être modifiés par Nova Beez sans préavis.

Nova Beez se réserve le droit de faire évoluer ou remplacer ponctuellement ses packs et prestations (tarif, cahier des charges, nom, etc ...) dans le but de s'adapter aux évolutions constantes du marché de l'Internet. Le client conservera sa prestation jusqu'à l'échéance du terme et se verra informé de l'évolution ou du remplacement de sa prestation, et disposera de deux (2) mois après avoir été informé pour décider de reconduire ou non l'abonnement. A défaut de réponse du client, la reconduction sera acquise. Si le terme arrive à échéance avant ces deux mois, le client pourra disposer de la prestation une année supplémentaire.

Moyens de paiement

Le règlement des prestations et services sera effectué par virement bancaire, espèces ou chèque à l'ordre de «Nova Beez».

Lors de la signature du devis édité par Nova Beez, le client devra verser un acompte de 30% du montant total si celui-ci est supérieur à 6000€ HT et 50% s'il est inférieur. Le solde sera réglé le jour de la livraison.

Nova Beez se réserve le droit de modifier cette répartition en fonction du montant total du devis et pour des motifs commerciaux.

Retard de paiement

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à partir de la date d'émission de la facture comme mentionné au 8ème et 11ème alinéa de l'article L441-6 du Code de Commerce. En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises, l'acheteur devra verser une pénalité de retard 10,5% du montant TTC de la prestation ainsi que 40€ de frais de traitement, en application de l'article L. 441-16 du Code de Commerce.

Tout retard de paiement se verra systématiquement mis en procédure de recouvrement auprès d'un huissier habilité à procéder aux opérations de résolution du litige.

Sous-traitance

Nova Beez pourra avoir librement recours à la sous-traitance pour une partie ou la totalité des prestations. Nova Beez demeurera responsable à l'égard du client de l'exécution de l'intégralité des obligations découlant du présent contrat.

Clause de divisibilité contractuelle

Si l'une des clauses des présentes conditions générales était contraire à une loi d'ordre public nationale ou international, seule la clause en question sera annulée, les présentes demeurant valables pour le surplus. Les parties négocieront de bonne foi la rédaction d'une nouvelle clause destinée à remplacer celle qui était nulle.

Clause d'intégralité

Il est convenu que les présentes conditions générales renferment toutes les conditions et obligations que les parties ont adoptées, et qu'il ne peut pas être contredit ni complété par des déclarations ou des documents antérieurs. Ce contrat se substitue à tout autre document qui aurait pu être signé antérieurement ou échangé entre les parties à une date précédant la conclusion du présent accord.

Force majeure

Les parties ne sont pas responsables en cas de force majeure et notamment en cas de défaillance du réseau public de distribution d'électricité, grèves, guerres, tempêtes, tremblements de terre, défaillance du réseau public des télécommunications, pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs publics ou privés, et de ses effets.

Non sollicitation de personnel

Nova Beez peut vouloir s'assurer qu'à l'occasion de la mission, le client ne tente pas de débaucher des personnels, qui pourraient lui faire défaut. Le client s'interdit d'engager, ou de faire travailler d'aucune manière, tout collaborateur présent ou futur du prestataire.

La présente clause vaudra, quelle que soit la spécialisation du collaborateur en cause, et même dans l'hypothèse où la sollicitation serait à l'initiative dudit collaborateur. La présente clause développera ses effets pendant toute l'exécution du présent contrat, et pendant deux (2) ans à compter de sa terminaison. Toute violation de cette clause expose le client à une indemnité qui ne saurait être inférieure à deux (2) ans de rémunération brute du collaborateur concerné, calculée sur le montant hors primes le plus élevé des 6 derniers mois de rémunération du collaborateur.

Non exclusivité

En aucun cas Nova Beez ne pourra permettre l'exclusivité de services à un client pour un domaine donné. Le client accepte que Nova Beez puisse effectuer des prestations et services pour un autre client dans le même domaine et/ou lieu géographique.

Nova Beez SARL au capital de 150 euros

www.nova-beez.com - hello@novabeez.com - tel. : 06 08 12 64 02

2 rue du Maire Landmann - 67150 Daubensand

SIRET : 752 246 827 000 14 - NAF : 6311Z - TVA FR88752246827

Propriété du site

Le client est propriétaire de son site Internet à partir du moment où le solde est réglé.

Dans le cas contraire, Nova Beez reste l'unique propriétaire du site développé jusqu'au paiement du solde.

Propriété du contenu du site

Le client est propriétaire des informations se trouvant sur son site (logo, pages HTML, fichiers images, sons ...), des bases de données, fichier clients ou autres.

Le client s'engage expressément à ne pas proposer sur son site des marchandises illicites ou interdites par la loi, à respecter la propriété intellectuelle des autres sites et plus généralement des œuvres de l'esprit, littéraires, artistiques et autres ainsi que les droits d'auteurs et les propriétaires des marques. Il s'engage en outre à respecter les droits de la personnalité et le respect de la personne humaine.

Le client déclare être titulaire d'un droit de propriété ou d'un droit d'utilisation ou de licence des marques, brevets, logiciels utilisés ou cités sur le site.

Droits d'auteur

Les textes ou documents transmis pour l'élaboration du site et sa mise à jour sont la propriété exclusive de leurs auteurs et ne peuvent être réutilisés même à titre non public et non commercial qu'avec l'accord écrit de l'auteur concerné.

Nova Beez cède à titre exclusif au client pour tout type d'exploitation tous droits de reproduction, de représentation et d'adaptation du site dans son ensemble et des éléments qui le composent.

Le client déclare avoir conclu des contrats ou accord avec les éventuels auteurs intervenant dans la réalisation du site afin de lui céder l'intégralité des droits d'exploitation des œuvres concernées. Etant précisé que pour le recours aux iconographies, photographies, dessins ou musiques les droits seront à la charge du client.

En tout état de cause, le client déclare avoir été parfaitement informé de ses obligations en la matière et décharge Nova Beez de toute responsabilité en cas de recours des tiers.

Confidentialité

Nova Beez et le client s'engagent dans la mesure du possible, ainsi que tout son personnel à assurer la confidentialité des informations et documents des parties et à ne les communiquer à aucun tiers, même si le présent contrat arrive à son terme ou se trouve résilié.

Inaccessibilité

Le client ne peut transférer ou céder le présent contrat, ou se substituer à un tiers. Le cas échéant, un nouveau contrat devra être signé.